



Municipalité  
Servion

Servion, le 23 octobre 2015

**Au Conseil communal**

1077 Servion

**Préavis municipal no 10-2015**

**Concernant**

- **La réfection de l'annexe située sur la parcelle communale n° 33 à Servion par la construction de deux garages avec demande d'octroi d'un crédit extra budgétaire de Fr. 90'000.00**
- 

Monsieur le Président,

Mesdames et Messieurs les Conseillers,

**Préambule :**

En 2011, la Commune de Servion a acheté la parcelle n° 33, colloquée en zone villa, située au Ch. du Channey 3 à Servion, d'une surface de 2'744 m<sup>2</sup>.

Sur cette parcelle, se trouvent un bâtiment principal de 408 m<sup>2</sup>, comprenant deux logements et une partie rurale, consacrée principalement à l'entreposage de différents matériaux et outils du service de la voirie communale, ainsi qu'un bâtiment vétuste de 144 m<sup>2</sup> qui, comme vous avez peut-être pu le constater, a dû être étayé pour ne pas s'effondrer.

Il s'avère urgent pour ne pas dire primordial de trouver une solution quant à l'avenir de ce petit bâtiment construit partiellement dans les 6 mètres de la distance à la limite et dans les 10m de l'axe de la route (*selon mention de précarité*), donc en non-conformité avec l'art. 26 de notre RPGA actuel et à l'art. 36 de la LRou (Loi sur les routes).

En été 2014, une étude de faisabilité a été demandée au bureau ABA Partenaires SA, architectes conseils de la Commune et le rapport qui en découle est clair :

seules deux solutions s'offrent à la Commune :

1. le bâtiment est démolé sans reconstruction possible dans le futur,
2. le bâtiment est transformé en respectant le RPGA et la LRou.

### **Description du projet :**

Le rapport du 29 juillet 2014 du bureau ABA Partenaires SA qui fait partie intégrante du présent préavis, vous apporte toutes les informations techniques nécessaires à la compréhension de ce projet. Nous vous invitons ici à en prendre connaissance avant de poursuivre la lecture du préavis.

Comme vous avez pu le constater, le potentiel de développement de ce petit bâtiment est inexistant. Il ne peut pas être démoli et reconstruit. L'unique possibilité consiste en un assainissement et une transformation pour des affectations de type garage, hangar ou stockage. Cette option permet de rester le plus proche possible d'une rénovation en évitant des moyens et des investissements qui feraient passer l'opération sous l'égide non-conforme d'une reconstruction.

Dès lors considérant ces éléments, la Municipalité propose d'assainir ce bâtiment en construisant à la place deux garages. Le climat de notre région et le fait que deux logements existent sur cette propriété ont incité la Municipalité à privilégier cette option.

### **Coût et financement :**

Des offres ont été demandées pour la partie maçonnerie avec démolition de tout ce qui doit l'être, pour la partie menuiserie-charpente et pour les portes.

#### **Les dépenses prévues pour ces travaux se présentent de la manière suivante :**

- |  |                   |
|--|-------------------|
| • Maçonnerie (démolition et évacuation des matériaux, création de la partie bétonnée). | TTC Fr. 30'771.90 |
| • Charpente en bois, couverture, ferblanterie.   | TTC Fr. 42'127.65 |
| • Portes à ouverture automatique   | TTC Fr. 7'992.00  |
| • Frais d'enquête, rapport amiante et mise à jour du cadastre                          | TTC Fr. 5'000.00  |
| • Divers et imprévus.  | TTC Fr. 4'108.45  |

**Montant total des travaux :**

**TTC Fr. 90'000.00**

=====

### **Conclusions :**

Sur la base des éléments ci-dessus, la Municipalité prie le Conseil communal de bien vouloir prendre les décisions suivantes :

#### **le Conseil communal de Servion :**

- vu le préavis municipal no 10-2015,
- entendu le rapport de la commission ad hoc chargée de l'étude de cet objet,
- entendu le rapport de la commission des finances,
- considérant que l'objet a été porté à l'ordre du jour,

#### **dans sa séance du 4 décembre 2015, décide :**

- d'autoriser la Municipalité à entreprendre les travaux de réfection de l'annexe située sur la parcelle communale n° 33 par la construction de deux garages,
- d'accorder à la Municipalité le crédit extrabudgétaire nécessaire de Fr. 90'000.00
- d'autoriser son financement par un emprunt.

Au nom de la Municipalité

Le Syndic  
  
Cédric Matthey



La Secrétaire  
  
Claudine Burri-Monney

Ce préavis a été adopté en séance de Municipalité le 26 octobre 2015.

**Municipaux responsables : Ries Monique, Municipale en charge des cours des bâtiments  
Cédric Matthey, Syndic et Municipal des finances**

#### **Annexes :**

- rapport de faisabilité du bureau ABA Partenaires SA
- devis de la maçonnerie y compris démolition
- devis de la charpente et de la menuiserie
- devis des portes automatiques



## PERSONNES DE REFERENCE

Alexandre Budry, urbaniste, ABA Partenaires S.A., Lausanne  
021 721 26 39 / alexandre.budry@aba-partenaires.ch

Julien Ehrbar, architecte EPFL, ABA Partenaires S.A., Lausanne  
021 721 26 34 / julien.ehrbar@aba-partenaires.ch

## ABREVIATIONS

COS	Coefficient d'occupation du sol
CUS	Coefficient d'utilisation du sol
LAT	Loi sur l'aménagement du territoire
LATC	Loi sur l'aménagement du territoire et les constructions
LRou	Loi sur les routes
OAT	Ordonnance sur l'aménagement du territoire
PGA	Plan général d'affectation

## TABLE DES MATIERES

<b>0.</b>	<b>PRESENTATION DU DOSSIER</b>	<b>p.3</b>
0.1	Préambule	p.3
<b>1.</b>	<b>CADRE LEGAL</b>	<b>p.4</b>
1.1	Contraintes du site	p.4
1.2	Règlements cantonaux	p.5
1.3	Règlements communaux	p.5
<b>2.</b>	<b>PROPOSITION</b>	<b>p.6</b>
2.1	Contraintes	p.6
2.2	Transformation et reconstruction	p.6
<b>3.</b>	<b>CONCLUSION</b>	<b>p.7</b>

## 0. PRESENTATION DU DOSSIER

---

### 0.1 PREAMBULE

La Commune de Servion est propriétaire de la parcelle n° 33, située sur le chemin aux Channey 3.

Deux bâtiments sont actuellement implantés sur ce bien-fonds. Il s'agit :

- d'une habitation avec un rural adjacent dédié à l'activité ;
- un petit bâtiment en mauvais état et servant autrefois d'écurie.

La Municipalité souhaiterait procéder à la démolition/ reconstruction de cet ouvrage dans son gabarit initial, l'affectation de la nouvelle construction restant à déterminer selon les possibilités offertes par le cadre légal.

ABA PARTENAIRES SA a été mandaté pour vérifier la faisabilité légale de l'opération et faire une proposition d'utilisation potentielle du bâtiment en question.

M. Ehrbar, architecte chez ABA PARTENAIRES SA, a visité le bâtiment en compagnie de Mme Ries, représentante de la Municipalité, en date du 17 juin 2014.



0.1 Vue de la façade sud (source : ABA PARTENAIRES SA)

## 1. CADRE LEGAL

### 1.1 CONTRAINTES DU SITE

#### Monuments et sites

Le bâtiment faisant l'objet de cette étude est classé en note 4. Cela signifie que son volume est bien intégré mais qu'il ne possède pas de qualités patrimoniales particulières. Même si le service des monuments et site (SIPAL-MS) devra donner un avis, le choix de l'évolution du projet reste exclusivement de compétence municipale. Aucun objectif de sauvegarde ne sera imposé à la commune.

Le bâtiment d'habitation et le rural sont eux classés en note 6.

A noter encore que la parcelle est située hors région archéologique.



1.1 Bâtiments recensés (source : GeoPlaNet)

#### Éléments naturels

La parcelle est située hors zone de danger naturel.

Elle n'est pas davantage concernée par des éléments tels que couloir à faune, cours d'eau, biotope, ... et donc libre de toute contrainte de ce type d'éléments.

Le secteur de protection des eaux est de type üB. Il n'y a donc aucune contrainte particulière.

#### Bruit routier

La zone « villas » dans laquelle se trouve la parcelle est colloquée en degré de sensibilité II.



## 2. PROPOSITION

---

### 2.1 CONTRAINTES

La non-conformité du volume actuel sur le plan de la distance au domaine public (Art. 37 LRou), de la distance à l'autre bâtiment (art. 26 RPGA) ou au COS (Art. 32) a de lourdes conséquences.

Le bâtiment bénéficie en l'occurrence du droit acquis mais ce droit sera perdu en cas de démolition, même involontaire, en ce qui concerne la partie empiétant sur la limite de construction. Il est par conséquent **exclu de procéder à une démolition puis à une reconstruction** du bâtiment (art. 80 et 82 LATC).

En l'occurrence, le **bâtiment peut être transformé et réparé** mais pas reconstruit.

### 2.2 TRANSFORMATION ET RECONSTRUCTION

La différence entre transformation et reconstruction se base sur des indicateurs tels que le maintien important d'éléments originaux ou le rapport entre le coût des travaux envisagés et la valeur intrinsèque de la construction originelle.

A titre illustratif, on peut mentionner quelques jurisprudences issues de l'art. 80 LATC et illustrant ces notions :

- La reconstruction au sens de l'art. 80 al. 3 LATC qui est un cas extrême de la transformation, se caractérise par le remplacement d'éléments d'un ouvrage par d'autres éléments semblables ne laissant subsister que quelques parties secondaires de l'ouvrage primitif (RDAF 1978, 120, 403).
- Le changement d'affectation d'une remise en un bâtiment d'habitation avec une modification sensible des façades et une redistribution notable des volumes par la création de nouvelles dalles et de nouveaux murs en maçonnerie doit être qualifié de reconstruction. (RDAF 1990, 254).

Dans le cas soumis ici, le remplacement d'éléments de gros-œuvre ou de charpenterie qui paraît nécessaire, voire même indispensable en raison du mauvais état du bâtiment pourrait déjà en soi tendre à rapprocher l'opération d'une reconstruction, interdite.

Dans ce contexte, il est donc impératif de maintenir l'affectation du bâtiment dans un rôle purement « utilitaire » (hangar, garage, stock,...) afin de ne pas aggraver la situation avec des transformations plus conséquentes sur le plan constructif et financier.





Servion  
Administration communale  
chemin du Clos-Joli 2  
1077 Servion

Essertes, le 20 octobre 2015 /ryd

## OFFRE ESTIMATIVE N° D15.2011.1

### Déconstruction Bâtiment aux Channey

Projet: D15.2011-Servion						
Pos.	Cd.	Description	Un.	Quantité	Prix	Montant
01.1		Démolition bâtiment, triage des matériaux et évacuation en décharge appropriées, déplacement machines et taxes inclus. Fouille puits perdu pour récupération descente de chenaux, pose pvc et remblayage.	gl	1.00	17'900.00	17'900.00
01.2		Signalisation et sécurisation du site avec clôtures métalliques	gl	1.00	600.00	600.00
<b>Total brut</b>					<b>CHF</b>	<b>18'500.00</b>
TVA		8.00 %	CHF	18'500.00	CHF	1'480.00
<b>Total net yc. TVA</b>					<b>CHF</b>	<b>19'980.00</b>

N.B. Non compris débranchement éventuel de conduites : Eau, électricité, gaz, etc.  
Non compris l'élimination éventuelle d'amiante.  
Non compris éventuel raccordement EU.  
Non compris éventuel tout-venant de réglage.

**M. DELESSERT SA**  
CONSTRUCTIONS  
1078 ESSERTES  
☎ 021 908 05 55



Commune de Servion  
Administration communale  
Chemin du Clos-Joli 2  
1077 Servion

Essertes, le 20 octobre 2015 /MR

## OFFRE ESTIMATIVE N° MR15.4004

Projet: MR15.4004-Servion-Bâtiment communal - Commune de Servion

Servion - Bâtiment communal, chemin de Channey -  
Dallage béton

Pos.	Cd. Description	Un.	Quantité	Prix	Montant
1	Installation de chantier, déplacements machines et outillage <b>(Gratuit si effectué en suite de démolition du bâtiment existant)</b>	bloc	1.000	(350.00)	
2	Mise à niveau de la plateforme, fourniture, mise en place cylindrage, de tout-venant de réglage ép. 5 à 10 cm	m2	45.00	14.00	630.00
3	Coffrage des bords de dallage hauteur 20 cm	ml	26.000	18.00	468.00
4	Fourniture et pose de treillis à béton	kg	170.00	2.60	442.00
5	Fourniture et pose de paniers de support h=12 cm	ml	40.000	5.50	220.00
6	Fourniture, mise en place de béton C 25/30 pour dallage ép. 20 cm	m3	8.000	340.00	2'720.00
7	Talochage propre de la surface, exécution frais sur frais	m2	40.00	14.00	560.00

**OFFRE ESTIMATIVE N° MR15.4004**

Projet: MR15.4004 Servion-Bâtiment communal - Commune de Servion

20.10.2015

Pos.	Cd. Description	Un.	Quantité	Prix	Montant
8	Création d'une murette en béton sur les 3 côtés du radier, pour support charpente, y compris coffrage et ferrailage	gl	1.00	2'370.00	2'370.00
8.1	Création d'un seuil sous porte d'entrée	gl	1.00	340.00	340.00
9	Raccordement au revêtement bitumineux existant				
9.1	Coupe franche de l'enrobé	m'	15.00	12.00	180.00
9.2	Réglage de la surface	m2	20.00	14.00	280.00
9.3	Revetement bitumineux type AC-16N ép. 7 cm				
9.3.1	Participation pour transport matériel, équipe et enrobé dès fabrication	bloc	1.000	300.00	300.00
9.3.2	Fourniture, pose, compactage cylindrage	to	3.500	310.00	1'085.00
9.3.3	Joint de reprise type Dilaplast	ml	15.000	6.50	97.50
10	Divers et imprévus <b>Estimation</b>	bloc	1.000	300.00	300.00
	<b>Total</b>				<b>9'992.50</b>
<b>Total brut</b>				<b>CHF</b>	<b>9'992.50</b>
TVA	8.00 %	CHF	9'992.50	CHF	799.40
<b>Total net yc. TVA</b>				<b>CHF</b>	<b>10'791.90</b>

**Marcel Delessert SA**

Rémy Delessert

En cas d'acceptation de notre offre et pour le bon ordre de nos dossiers, nous vous prions de nous retourner la copie de notre devis dûment datée et signée et vous en remercions d'avance.

Pour accord, lieu et date :

Signature :

La présente offre est la propriété intellectuelle de l'entreprise Marcel Delessert SA et ne peut être reproduite sans son autorisation. Cette offre est basée sur le prix de la main d'œuvre, des matériaux, des transports et taxes à la date de la présente. Toute variation des prix de base postérieure à la date indiquée modifiera la rémunération. (SIA 118/1977) art. 62 et suivants.

Granges Veveyse, le 2 novembre 2015

Commune de Servion  
 Chemin du Clos Joli 2  
 CH-1077 Servion

**Devis N° 14264 / 2129**

**Concerne :** ferme, ch. aux Channey 3; garage à voitures dim. au sol 6.25/6.40 m + solivage 200kg/m2

Désignation	Unité	Nombre	Prix HT	Total CHF
Réf: Nicolas Destraz				
<b>TRAVAUX PRÉLIMINAIRES</b>				
Démolition du bâtiment existant géré par la commune	info			
Murettes maçonnerie fournit par la commune	info			
A définir si murette ou piliers ponctuels sous poteaux et hauteur murettes ou piliers	info			
Installation de chantier	bloc	1	100.00	100.00
Prise de mesures et gabarits sur place	bloc	1	85.00	85.00
F+P de petit échafaudage et moyens de sécurité	bloc	1	1'200.00	1'200.00
<b>STRUCTURE</b>				
Calculs statiques et plans d'exécution	bloc	1	600.00	600.00
F+P faite BLC	m3	0.55	1'400.00	765.80
F+P sablière BLC	m3	0.99	1'400.00	1'379.00
F+P couverte BLC	m3	0.56	1'400.00	781.20
Pv liaison entre couverte et les sablières	pce	2	200.00	400.00
Pv façonnage des têtes simples pour sablières et faite	pce	6	16.00	96.00
Pv coupes d'aplomb ou droite	pce	8	3.00	24.00
Pv façonnage de tenons-mortaises	pce	2	15.00	30.00
F+P poteaux BLC faite	m3	0.24	1'450.00	348.00
F+P poteau BLC sablière	m3	0.3	1'450.00	432.10
F+P poinçon BLC faite	m3	0.04	1'450.00	52.20
			A reporter	6'293.30

**SONNAY CHARPENTE SA**

Tél. 021 907 44 00

Pra-Charbon 40  
 Fax 021 907 44 09

1614 Granges Veveyse  
 Natel 079 436 96 83

dsonnay@bluewin.ch

Désignation	Unité	Nombre	Prix HT	Total CHF
				Report 6'293.30
F+P contrefiches BLC	m3	0.32	1'450.00	469.80
F+P bras BLC	m3	0.12	1'450.00	178.35
Pv assemblage entre poteaux et porteurs toiture, 2 tourillons et une tige filtée avec boulons Simplex y compris percements	pce	8	51.00	408.00
F+P de pied de poteaux métalliques y compris fixation sur piliers bétons poncutels	pce	5	250.00	1'250.00
A définir si murettes béton sur 3 côtés pour fermeture bas et hauteur murettes	info			
F+P chevrons de pignon BLC	m3	0.51	1'400.00	709.80
F+P chevrons BLC	m3	1.55	1'400.00	2'168.60
F+P d'une ossature BLC pour face et pignon arrière et sur partie haute du pignon avant, y compris coupes biaisées	m3	1.08	1'500.00	1'620.00
F+P d'une ossature BLC pour parois sous les sablières	m3	1.53	1'400.00	2'142.00
Aucune peinture n'est prévue sur la structure	info			
<b>CORNICHES ET SOUS-COUVERTURE</b>				
F+P larmiers 3 plis, prêt à peindre et à blinder	m	15.5	30.00	465.00
F+P chanlatte	m	15.5	14.00	217.00
F+P grille de ventilation	m	15.5	16.00	248.00
F+P virevent droit, prêt à peindre et à blinder	m	17	32.00	544.00
F+P lambris Canada 2 arrondis raboté, section 15/112 mm prêt à peindre	m2	66	36.00	2'376.00
F+P sous-couverture en lé type Gyso	m2	66	12.00	792.00
F+P contrelattage 40/60 mm y compris taquets d'étanchéité	m2	66	12.00	792.00
Aucune peinture n'est prévue sur les larmiers, virevents et lambris	info			
<b>COUVERTURE</b>				
F+P cornier	m	7.75	16.00	124.00
F+P lattage 27/60 mm pour tuile mécanique	m2	66	10.00	660.00
F+P tuiles mécaniques Morandi Joran rouge naturel, R-na	m2	66	38.00	2'508.00
F+P tuile virevent à rabat droite y compris fixation	m	8.5	45.00	382.50
F+P tuile virevent à rabat gauche y compris fixation	m	8.5	45.00	382.50
F+P créneaux 16/22 y compris fixation	m	7.75	45.00	348.75
F+P créneaux de départ à rabat	pce	1	25.00	25.00
F+P créneau de fin à rabat	pce	1	25.00	25.00
F+P barres de sécurité crochets et latte de renfort	m		51.00	
F+P crochets stop neige, 3 à 4 pces/m2	pce		2.20	
<b>REVÊTEMENT PAROI</b>				
F+P de lames autoclavées vertes sur face et pignons arrière et sur partie haute du pignon avant	m2	30	80.00	2'400.00
Pv pour coupe biaisées	m	14.5	20.00	290.00
Pv coupe pieds de façade	m	13	15.00	195.00
F+P lames autoclavées vertes sous faces sablières	m2	33.5	80.00	2'680.00
Pv coupes autour des chevrons et entre chevrons	m	13	25.00	325.00
				A reporter 31'019.60

**SONNAY CHARPENTE SA**

Tél. 021 907 44 00

Pra-Charbon 40  
Fax 021 907 44 091614 Granges Veveyse  
Natel 079 436 96 83

dsonnay@bluewin.ch

Désignation	Unité	Nombre	Prix HT	Total CHF
				Report 31'019.60
F+P d'une porte d'accès à la poutraison dans pignon avec éparas, gonds et serrure type porte de cave	bloc	1	380.00	380.00
SOLIVAGE 200 kg / m2 SUR 2 APPUIS SANS SOMMIER CENTRAL NI POTEAU CENTRAL				
F+P de solives pour création d'un plancher	m3	2.15	1'400.00	3'010.00
F+P filière appuis des solives	pce	2	150.00	300.00
Pv assemblage solives filières	bloc	1	480.00	480.00
F+P d'un plancher en panneau 3 plis	m2	40	49.00	1'960.00
Coordonner la hauteur du solivage pour passage en cas de portes à rouleaux ou sectionnelles motorisées	info			
Définir s'il y a possibilité d'appui avec poteau au milieu sous faite. Au cas ou on met un poteau, il faudra une fondation béton	info			
FERBLANTERIE CUIVRE				
Chéneau mi-rond	m	15.5	38.00	589.00
Crochet	pce	26	17.00	442.00
Naissance	pce	2	41.00	82.00
Bavette	m	15.5	31.00	480.50
Fond chéneau	pce	4	40.00	160.00
Blindage larmier	m	15.5	38.00	589.00
Fond blindage	pce	4	18.00	72.00
Blindage virevent	m	17	32.00	544.00
Fond blindage	pce	6	18.00	108.00
Coude	pce	4	38.00	152.00
Collier	pce	2	34.00	68.00
Boudin	pce	2	14.00	28.00
Collerette	pce	2	12.00	24.00
Tuyau	m	6	38.00	228.00
Dauphin	pce	2	90.00	180.00
Collier dauphin	pce	4	41.00	164.00
REMARQUES :				
- Exigence feu à définir	info			
- Coordonner et définir hauteur des murettes béton pour appui des parois et poteaux	info			
- Coordonner hauteur du solivage pour passage en cas de portes à rouleaux ou sectionnelles motorisées	info			

A reporter 41'060.10

## SONNAY CHARPENTE SA

Tél. 021 907 44 00

Pra-Charbon 40  
Fax 021 907 44 091614 Granges Veveyse  
Natel 079 436 96 83

dsonnay@bluewin.ch

Désignation	Unité	Nombre	Prix HT	Total CHF
				Report 41'060.10
- Définir si on met un sommier central + poteau pour poutraison... Si on le fait, il faudra prévoir une fondation pour appui des poteaux	info			

Total TVA 8.0%	<b>3'120.52</b>	Sous-total HT	<b>41'060.10</b>
----------------	-----------------	---------------	------------------

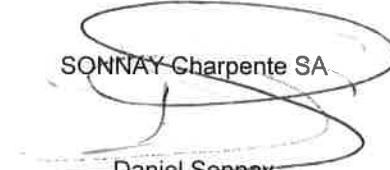
		Rabais 5.0 %	<b>2'052.99</b>
--	--	--------------	-----------------

Conditions : Paiement net à 30 jours

Notre offre est valable 3 mois à partir de la date de ce document.

<b>Total net CHF</b>	<b>42'127.65</b>
----------------------	------------------

Dans l'espoir que ce devis vous convienne, nous restons à votre entière disposition pour de plus amples renseignements et vous adressons nos meilleures salutations

SONNAY Charpente SA  
  
Daniel Sonnay

**SONNAY CHARPENTE SA**

Tél. 021 907 44 00

Pra-Charbon 40  
Fax 021 907 44 09

1614 Granges Veveyse  
Natel 079 436 96 83

dsonnay@bluewin.ch



TOLERIE INDUSTRIELLE - SERRURERIE  
MECANIQUE GENERALE  
ROBOTS DE TONTE

Ch. du Théâtre 4  
1077 Servion

En Bronjon 4  
1510 Moudon

Tél 021 / 903 02 12  
Fax 021 / 903 02 10

021 / 905 60 68  
021 / 905 60 83

Administration Communale de Servion  
Ch. du Clos Joli 2  
CH - 1077 Servion  
Suisse

No TVA : CHE-105.761.762 TVA

Date: 28.10.2015

**Devis N° 150001**

**Prix TVA Montant**

**Servion - Réf : Ferme aux Channey 3**

Porte de garage motorisée Normstahl en panneaux sandwich, modèle Trend, woodgrain couleur chêne foncé (imitation bois) avec poignée de déverrouillage et déverrouillage de secours, dimensions 2750 x 2375 compris 2 télécommandes par porte. 2 pce 2'455.00 8.00%\* 4'910.00

Prix action automne 2015

Bouton poussoir mural intérieur 2 pce 27.00 8.00%\* 54.00

**Digicode extérieur (option conseillée) fr. 230.00 HT pce**

Transport/RPLP 2 215.00 8.00%\* 430.00

**Support sous charpente haute (si pas de soliveaux) fr. 400.00 HT pce**

Pose, fixation et test, sans raccordement électrique fixe (seul une prise 220 V est nécessaire vers le moteur) 2 1'200.00 8.00%\* 2'400.00

Rabais 8.00%\* 5.0% -394.00

TVA exclue\* 8.00% / fr. 7'400.00: fr. 592.00

**Total net 7'400.00**  
**TVA 592.00**  
**TOTAL 7'992.00**

Paiement net à 10 jours

Nous vous remercions de votre demande d'offre et vous adressons nos meilleures salutations.

U. Ries & Fils SA

